MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم :

92 - 310

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للتوثيق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P 826 RABAT

المغرب
CND
MAROC

مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F 1

المملكة المغربية
المركز الوطني للتوثيق
مصلحة الطباعة و الاستنساخ
رقم 92-3105 تاريخ 7/10/92
جديدة

92-0310

PROMOTION DE LA QUALITE BILAN ET PERSPECTIVES D' AVENIR

Ministère du commerce et de l'industrie,Direction de la Normalisation

Depuis l' indépendance, l'un des objectifs des différents plans de développement économique et social était de doter l'économie nationale d'un tissu industriel permettant de répondre aux préoccupations du pays , notamment , en matière d' autosuffisance en produits de consommation et de diversification des exportations.

Cette priorité a permis de développer un tissu industriel diversifié qui occupe à l' heure actuelle une place appréciable dans l'économie nationale.

Actuellement, la nécéssité de satisfaire les exigences des consommateurs , d' améliorer l' image de marque des produits nationaux et de promouvoir les exportations, exige de ce tissu d' intégrer la composante qualité dans sa stratégie.

Cette composante qualité, qui vise la fabrication de produits répondant aux besoins des utilisateurs en optimisant les coûts tout au long du processus de production, nécéssite comme préalable :

1) Un environnement concurrentiel permettant d' une part aux consommateurs de pouvoir choisir et décider du produit qui convient le mieux à leurs besoins , et d' autre part aux entreprises de mieux identifier ces besoins et d' y répondre dans de meilleures conditions ;

2) Un environnement scientifique et technologique reposant sur :

a) Une normalisation adaptée aux besoins et au niveau technologique du pays et qui définit avec précision les exigences aux quelles les produits doivent répondre pour satisfaire les besoins des utilisateurs ;

b) Des laboratoires dotés de compétences techniques et d' équipements nécessaires pour réaliser des essais de toutes natures sur les matériaux, produits industriels, etc... afin de s' assurer de leur sécurité , de leur conformité aux normes et de leur aptitude à l' emploi ;

c) Une métrologie nationale permettant de mettre à la disposition des entreprises , une chaîne d' étalonnage et de les aider à appliquer , dans le cadre des systèmes de gestion et d' assurance de la qualité , les principales règles de gestion des moyens de mesure ;

d) L' assistance aux entreprises et la formation de leur personnel aux techniques de gestion de la qualité pour les inciter à adopter une stratégie dans ce domaine , rehausser leur niveau qualité et profiter des avantages qu' offre un tel environnement.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, en raison du rôle qui lui est assigné dans ce domaine, a entamé depuis 1983 un programme de réajustement de la structure de protection ayant pour objectif principal de stimuler le dynamisme des entreprises de manière à leur permettre d' affronter la compétition internationale avec de meilleurs chances de succès.

Parallèlement, et en vue de mettre en oeuvre une politique de promotion de la qualité reposant sur le développement de l' environnement scientifique et technologique précité, une Direction de la Normalisation et de la Promotion de la Qualité a été créée au sein de l' Administration de l'Industrie dans le cadre de la réorganisation des structures de ce Ministère.

BILAN DES REALISATIONS

1) Normalisation :

En matière de normalisation, il convient de rappeler que les bases juridiques de cette discipline ont été mises en place depuis 1970 par la création d'organes chargés de la normalisation en l'occurrence :

- Le Conseil Supérieur Interministériel de la Qualité et de la Productivité qui définit la politique normative et examine les projets de normes avant leur homologation ;
- Les comités d' élaboration des normes ;
- Le Service de Normalisation Industrielle Marocaine (SNIMA) qui assure la coordination des travaux de normalisation et la diffusion des normes.

Actuellement, les travaux de normalisation couvrent pratiquement tous les secteurs de l' activité industrielle, et la répartition des comités techniques existants est la suivante :

-4 comités techniques au niveau des industries chimiques et parachimiques (plastique, caoutchouc, peinture et vernis, embalage) ;

-3 comités au niveau des industries agro-alimentaires (corps gras , conserves, sucres) ;

-2 comités au niveau des industries métallurgiques, mécaniques et électroniques (produits de fonderie, appareils domestiques) ;

- 1 comité au niveau des industries textiles e. cuir ;

- 1 comité dans le domaine du bâtiment et travaux publics .

Le bilan des travaux de ces comités se chiffre actuellement aux environs de 500 Normes dont presque 400 homologuées , 40 au niveau du C.S.I.Q.P. et 60 au niveau de l' enquête publique .

En outre , et en vue de tenir compte des tendances en matière de normalisation internationale , des efforts ont été déployés pour profiter de la participation du SNIMA à l'Organisation Internationale de Normalisation
(ISO) et ont permis :

- La formation des cadres aux mécanismes de la normalisation internationale en vue d' une meilleure utilisation de ses travaux à l' échelon national ;

- L' acquisition de la collection des normes internationales et sa reproduction sur micro-fiches en vue de faciliter son exploitation par les opérateurs économiques .

Par ailleurs , et dans le but d'adapter la normalisation au contexte économique actuel et lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la politique de promotion de la qualité, il est projeté de mettre en place un organisme autonome de normalisation et de promotion de la qualité.

2) Laboratoire d' essais et d' analyses :

En matière de laboratoires et afin de permettre une meilleure connaissance de l'état actuel du potentiel national en moyens d' essais , et de mettre en oeuvre une politique en matière de développement du secteur des laboratoires , une enquête a été réalisée par le Ministère du Commerce et de l' Industrie , et a porté sur l'ensemble des laboratoires existants .

Les résultats de cette enquête ont servi à l' élaboration d' un répertoire qui a été diffusé aux industriels et aux différents utilisateurs potentiels d' essais . Ce répertoire vise à faciliter l' accès des entreprises aux services des laboratoires d' essais et à éviter le double emploi et la multiplicité des équipements en vue de mettre en évidence des complémentarités inter-laboratoires pour une meilleure collaboration .
A ce niveau , il est à noter que l' infrastructure nationale en Laboratoires d' essais mise en place actuellement est relativement limitée , tant du point de vue de son importance que du point de vue des domaines techniques couverts .

Les principaux laboratoires existants à ce jour , outre ceux de l' enseignement supérieur caractérisés par le facteur "recherche" et ceux de certaines grandes entreprises travaillant pour leur propre compte , sont : le Laboratoire Public d' Essais et d 'Etudes (LPEE) spécialisé dans le domaine du bâtiment et du génie-civil, le Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques (LOARC) qui intervient dans le secteur agro-alimentaire, les laboratoires du Ministère de l' Energie et des Mines et trois laboratoires qui ont été crées à l' initiative du Ministère du Commerce et de l' Industrie et qui opèrent dans les domaines suivants :

- L' emballage et le conditionnement : IMEC à Casablanca

- La métallurgie et la mécanique : LABOMETAL à Casablanca

- L'industrie Sucrière : ISERF à Rabat .

Pour ce qui est de la métrologie , l' effort a été déployé jusqu' à présent essentiellement au niveau du contrôle des instruments de mesure dans le cadre de la réglementation visant la loyauté des transactions commerciales particulièrement en matière des masses , volumes et longueurs (approbations des modèles, vérifications des instruments de mesure neufs et en cours d'utilisation).

Par ailleurs , en raison de l' importance de la métrologie industrielle dans la promotion de la qualité , un Laboratoire national de métrologie est en cours de construction à Casablanca .

3) Assistance aux entreprises et formation de leurs cadres aux techniques de gestion de la qualité :

En matière d' assistance aux entreprises et de formation aux techniques de gestion de la qualité , le Ministère du Commerce et de l' Industrie , conscient du rôle important du facteur humain dans le domaine de la qualité , a institué un comité composé de six ingénieurs qui ont été formés pour introduire les techniques des cercles de qualité au niveau de l' entreprise marocaine en tenant compte de son contexte socio-économique .

Ces techniques ont pour principe de base , de faire participer l' ensemble du personnel sous forme de petits groupes de travail en vue d' appréhender les problèmes qui entravent l' amélioration de la

qualité au niveau de leur section et d'en apporter les meilleures solutions en utilisant des outils techniques développés à cet égard.

Après une période d'étude, l'opération a été lancée dans des entreprises pilotes représentatives des différents secteurs industriels, et a eu un écho favorable aussi bien au niveau de leurs responsables qu'au niveau des cercles de qualité qui y sont formés.

Après quatre mois de travail, une réunion de synthèse a été tenue au siège de la Confédération Générale Economique Marocaine et a regroupé les responsables du Ministère, les chefs d'entreprises pilotes, les représentants d'Associations Professionnelles et d'autres Chefs d'entreprises pour évaluer les résultats de cette opération pilote, permettre aux participants d'échanger leurs idées et expériences dans ce domaine et de formuler des recommandations pour vulgariser ces techniques au niveau de toutes les entreprises industrielles.

Les résultats de cette expérience tels qu'ils ont été présentés par les chefs d'entreprises pilotes sont satisfaisants car à moindre coût et durant une période assez courte, cette expérience leur a permis de réduire les taux de déchets, de sensibiliser leur personnel sur la qualité, d'identifier les problèmes majeurs qui entravaient la bonne marche de leurs unités de production et de proposer des solutions.

Par ailleurs et dans le cadre de la coopération bilatérale avec la France et multilatérale avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, 3 séminaires ont été organisés au profit des cadres et techniciens des entreprises relevant respectivement du secteur des industries mécaniques, métallurgiques et électroniques, du secteur des matériaux de construction, et du secteur des matières plastiques, du caoutchouc et peintures.

PRIORITES DE DEVELOPPEMENT

Jusqu'à présent, le Ministère du Commerce et de l'Industrie a mis en place les structures nécessaires à une promotion effective de la qualité des produits industriels et a entrepris des actions qui ont permis de sensibiliser les opérations économiques à la qualité, de dynamiser les travaux de la normalisation et l'activité des laboratoires qui ont été crées et de lancer une opération de vulgarisation des techniques des cercles de qualité dans des entreprises pilotes.

Ceci représente un acquis appréciable du fait qu'une prise de conscience sur l'intérêt de la normalisation et de la qualité a été initiée au niveau des opérateurs économiques, dont la mobilisation est un facteur déterminant pour la réussite de toute politique de promotion de la qualité.

Pour l'avenir, les actions à entreprendre s'articulent autour des axes suivants :

- Poursuivre les actions de sensibilisation des opérateurs économiques sur l'intérêt et les enjeux de la qualité ;

- Développer la normalisation nationale par la dynamisation des comités techniques existants, l'institution de nouveaux comités et de la diffusion de l'information normative ;

- Oeuvrer pour la création de l'Agence de Normalisation et de Promotion de la Qualité qui constitue la structure adéquate pour entreprendre toutes les actions visant une meilleure intégration de ces disciplines dans le tissu industriel ;

- Lancer la certification des produits dont les normes sont homologuées et pour lesquels existent les moyens d'essais ;

- Vulgariser les techniques de gestion de la qualité au sein des entreprises ;

- Poursuivre le développement des moyens d'essais et d'étalonnage par le renforcement des moyens existants et la création de laboratoires dans les secteurs qui en sont dépourvus tels que le textile le plastique, le caoutchouc, etc...

- Mettre en place un système de contrôle de la qualité des produits industriels à risque, sur la base des normes obligatoires, en vue d'assurer une meilleure protection des consommateurs.

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC

ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	92-03 A.D
CODBI A 121	
COTRA A 122	

NIVUD A 131	A	M	C	NIVSO A 132	M	C	S

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	0.U.B.A.D
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D

PAYS PROD. A 160	MA

TYPE BIBL. A 171	J

INDICATEURS BIBLIOGRAPHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTE(S) INCLUSE(S)	RESUME	NON CONVENTIONNEL	
A 172	K	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)

A 120 AUTEUR ET AFFIL	
A 220 COLLECTIVITE AUTEUR	Direction de la Normalisation / Rabat / MA
A 230 TITRE UD	Promotion de la qualité : Bilan et Perspectives d'avenir.
A 240 A 250	TITRES TRADUITS . . . . . Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S/)

A 310 AUTEUR	
A 320 COLLECTIVITE AUTEUR	
A 330 TITRE DOCUM GENER	
A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	Revue Marocaine du Genie Civil.
A 420 VOLNUM	no. 32
A 430 ISSN	0.8.C.A.-1.4.4.6

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

A 540 LGEUD	Fr.	A 560 LANRES					
A 611 NEDIT							
A 612 VEDIT				A 613 CPEDI	:	- : -	
A 620 DATE	Fev. 1991			A 630 ANNEE	1 9 9 1		
A 641 COLLP	P. 31 - 33	A 642 COLLN					
A 650 NODOC							
A 660 ISBN		A 670 EDITN					
A 711 REUNN							
A 712 REUNV		A 713 REUNP	:	A 714 REUND			
A 720 THESE							
A 730 A 740	Brevet / Projet : utiliser le bordereau 2 :"Données complémentaires"						
A 810 DISPO		A 820 NOTES					

ZONES B ET C

B 110 ISO COGEO | | - | | - | | - | |

B 120 à B 170 : utiliser le Bordereau 2

B 210 - DESC:

/ QUALITE / NORMALISATION / DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL /.

B 320-RESUM

La politique de promotion de la qualité et les éléments nécessaires à son développement ainsi qu'un bilan des réalisations tant au niveau de la normalisation qu'au niveau de l'assistance aux entreprises et formation de leurs cadres aux techniques de gestion de la qualité.

MAROC - Codes spécifiques

C 410 GEO			
C 420 GLG		C 430 HYL	
C 440 STR			
C 450 BOT			
C 460 CHR			
C 470 OFF			
C 480 STAT			

المملكة المغربية
المركز الوطني للتوثيق
مصلحة الطباعة و الاستنساخ
7/10/92 تاريخ 92-310 رقم

FIN

النهاية

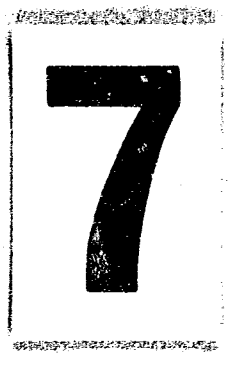

VUES

مشاهد